



Ville de
PONTORSON

Mairie de PONTORSON Passport Biométrique – personne majeure

**RENDEZ-VOUS
OBLIGATOIRE :
02.33.60.00.18**

- Timbres Fiscaux : 86 €.
- Connaître sa filiation (nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents).

Première Demande :

- Acte de naissance de moins de 3 mois ou carte d'identité sécurisée (plastifiée et non périmée depuis plus de 5 ans).
- 1 photographie d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes exigées.
- Justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, certificat d'imposition....) de moins de 6 mois* **ORIGINAL**

Renouvellement :

- Ancien passeport. (*Si votre ancien passeport est périmé depuis plus de 5 ans : acte de naissance de moins de 3 mois ou Carte d'Identité sécurisée*)
- Justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, certificat d'imposition....) de moins de 6 mois* **ORIGINAL**
- 1 photographie d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes exigées.

En cas de perte ou de vol :

- Acte de naissance de moins de 3 mois ou carte d'identité sécurisée (plastifiée et non périmée depuis plus de 5 ans).
- Déclaration de perte (possibilité de la remplir à la mairie) ou déclaration de vol (à effectuer au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol).
- 1 photographie d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes exigées.
- Justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, certificat d'imposition....) de moins de 6 mois* **ORIGINAL**

**si vous habitez chez un particulier, il faut présenter un justificatif de domicile à son nom, sa carte d'identité en original et une attestation sur l'honneur certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de trois mois.*